

Peut-on penser le droit sans la norme ?

Aix-en-Provence, Faculté de Droit, Mercredi 17 décembre 2014 : 14h - 16h, amphithéâtre PEIRESC
(bâtiment central, rez-de-chaussée)

Conférence par **Frédéric Rouvière**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Synopsis

Penser le droit sans la norme paraît être une contradiction dans les termes. Pourtant, le fondement du savoir juridique peut être pensé à partir de la pratique juridique elle-même et non de façon spéculative c'est-à-dire en définissant le droit comme un ensemble de règles ou de normes. Cette démarche, aux antipodes de l'analyse kelsénienne, consiste alors à dégager les conditions de possibilité théoriques de la pratique juridique. Kant, Husserl, Foucault, Perelman seront utilisés pour montrer la fertilité d'une approche proprement épistémologique du droit.

La conférence durera approximativement 45 minutes et sera suivie d'un débat-discussion avec les participants.